

**Le point sur le projet
de poubelle atomique
Cigéo/BURE
en Meuse/Haute-Marne**

info Bure

www.burestop.eu

Déchets radioactifs : surtout ne pas enfouir, arrêter d'en produire / Nucléaire, stop !

JUILLET 2022



Cigéo : réveillez-vous, bon sang !

À tous les élu.e.s de Meuse et de Haute-Marne qui, se passant le flambeau depuis trente ans, ont accueilli à bras ouverts, tout sourire, aveuglés et confiants, le projet du Labo/Cigéo sur leur territoire...

À tous les élu.e.s qui n'ont cessé de brasser l'argent d'un « deal » diabolique : un bout de sous-sol contre des millions d'euros annuels, sans poser de questions, sans exprimer de doute, sans mobiliser d'intelligence et sans mettre aucun garde-fou aux appétits colonisateurs et destructeurs de l'Andra...

Aux deux conseils départementaux qui facilitent la nucléarisation du territoire, en masquant l'essentiel aux habitant.e.s, faisant le jeu de ce que l'Etat attend d'eux : crédulité, docilité et vénalité...

À tous les élu.e.s du territoire de Bure qui, dans les coulisses de l'Assemblée nationale, usent et abusent de leur pouvoir pour influencer sans relâche les débats, modeler des lois et des décrets toxiques au service exclusif de Cigéo, en oubliant au passage qu'un parlementaire ne parle pas en son nom mais doit porter, sans distinction et sans préjugés, tous les avis émanant de son département...

À tous les élu.e.s locaux et nationaux, aux ministres qui n'ont jamais écouté, ni relayé, ni crédité aucune expertise ni aucune alerte de l'opposition au projet Cigéo, lui envoyant pour toute réponse mépris, force publique et féroce répression...

À tous les habitants et les habitantes qui, abreuvés de communication mensongère, imaginent que Cigéo est une solution et

un projet respectable pour protéger les générations futures des radiations atomiques résultant d'une production d'énergie industrielle mortifère jusque-là sans limite...

À toutes celles et ceux qui pensent que Bure c'est plié et que les déchets radioactifs seraient déjà dans Cigéo, alors que l'Andra n'a toujours rien prouvé, ni acquis aucune autorisation d'enfouir quoi que ce soit...

À toutes celles et ceux qui croient encore aux vertus du nucléaire pour garantir une électricité prétendue sûre, abondante, propre, pas chère, vertueuse pour le climat...

À toutes celles et ceux qui, à l'inverse, dénoncent un nucléaire dangereux, totalitaire et refusent de jouer les prolongations annoncées par un président passéiste et dépassé...

À tous les gens du coin qui n'osent pas exprimer leurs angoisses et leur peur quant à ce projet menaçant leur terre de vie et s'alarment du futur de leurs enfants...

Enfin à toutes celles et ceux qui commencent à douter de l'avenir du monde tel qu'il tourne aujourd'hui, à refuser les destinées subies, à ouvrir les yeux, à penser autrement...

Nous disons, c'est le moment, on n'a plus le choix, réveillez-vous, bon sang !

Le « labo » de recherche géologique qui devait n'accueillir aucun déchet radioactif ne doit jamais se transformer en un gigantesque stockage, en travaux pour plus d'un siècle.

Laisser faire Cigéo signifie destruction de centaines d'hectares de forêts ; ballet incessant de camions de chantier puis de

convois de déchets radioactifs ; pollution des rivières, de l'air et du sol ; raréfaction de la ressource en eau ; contamination définitive du vivant pour ne citer que cela.

La population devrait vivre avec la peur au ventre quotidienne, du moins pour celles et ceux qui resteront. Cigéo, ce serait le risque XXL sous les pieds (explosion ou incendie dans les galeries bourrées de déchets nucléaires) et en surface un air chargé d'émanations chimiques et radioactives...

Cigéo signifierait la mutation totale, irréversible de nos modes de vie. Ce qu'a tenté de cacher l'Andra et que ne cessent de dénoncer à juste titre les opposant.e.s ne doit pas devenir réalité.

Derrière le « conte de fées » Cigéo, se profile un dessein insupportable. La filière a commencé à installer une base arrière avec des entreprises toutes liées au nucléaire et entend annexer totalement la région pour y traiter industriellement puis abandonner les pires déchets pour l'humanité jamais produits. Un sacrifice que n'a pas consenti la population, celle-ci n'ayant jamais été invitée à la table des décisions. Alors agissons !

« Il n'est jamais trop tard pour dire non, mais il va falloir le dire vite et très fort ! »



Enquête publique partielle et truquée, une de plus

Dans le cadre de la procédure d'instruction du dossier de demande d'utilité publique (DUP) du centre de stockage Cigéo, une enquête publique s'est tenue en 2021. Résultat : un avis favorable de la Commission d'enquête, sur une montagne de doutes, un pur scandale...

La commission d'enquête publique a rendu début 2022 un avis favorable à la déclaration d'utilité publique. Cet avis, à la « bisounours », était assorti de cinq recommandations sur la préservation du décor : échancier prudent des aménagements, insertion paysagère harmonieuse, défrichement progressif du bois Lejus, écran visuel sur la partie sud pour préserver les vues depuis les villages environnants, etc. Ou comment rendre moins moche la poubelle nucléaire du pays. On croit rêver !

Déjà en 1997 la première enquête publique relative au « labo » de Bure se soldait par un avis positif, ne tenant aucun compte des plus de 6500 contributions négatives et inquiétudes exprimées par la population. Elles furent comptabilisées comme une seule réserve.

Avis favorable sous haute influence

Avec cet avis favorable, la commission d'enquête déroule le tapis rouge à Cigéo et aux velléités d'expropriation de l'Andra. Pour elle, tout va bien. Elle estime, entre autres, que ce projet tient compte :

- d'un coût acceptable (mais où est donc le chiffrage détaillé et actualisé dans le dossier Andra ?),
- est suffisamment mature pour être engagé (mais que fait-elle de la montagne d'inconnues technologiques existantes et prouvées ?),
- pourra être revu grâce à la réversibilité (le mensonge sur un hypothétique retour en arrière continue),
- qu'il aura un impact acceptable sur l'environnement et la santé (criminel, sur quels critères fonde-t-elle son affirmation ?).

Bref, l'Andra aurait donc passé l'examen avec brio, elle devra juste faire un peu de cosmétique, facile.

Cacher ce qui fâche

La commission d'enquête publique a superbement ignoré l'avis extrêmement critique de l'Autorité environnementale qui, en janvier 2021, remettait en question les fondements du projet dans son analyse du dossier Andra : atteintes à l'environnement, doutes sur la sûreté globale du projet, sécurité des populations en situation d'accidents insuffisamment étudiée, impacts socio-économiques dommageables, etc. Pour la commission d'enquête, pétrie d'optimisme, ce n'est

pas un problème : « Les autorisations successives qui vont jaloner la vie du projet vont amener à un renforcement favorable de la sûreté du projet. » Science ou science-fiction ? En tout cas, rien ne vient troubler la belle certitude de l'Andra qui ne cesse d'affirmer qu'elle saura apporter toutes les réponses qui manquent, mais lorsqu'elle aura le feu vert (DAC).

Escamotage en règle, tour de passe-passe

La commission d'enquête relève un total de 4 158 contributions, la majorité en faveur du projet. Pourtant, les avis récoltés au cours de la consultation sont bien moins unanimes. Parmi ces contributions, trois pétitions en défaveur de Cigéo ont circulé, regroupant 2 129 dépositaires. « Sur le plan purement comptable, si l'on prend en compte les pétitions, le public est majoritairement opposé au projet », admettent les commissaires.

Ce qui n'a pas empêché la commission d'enquête de balayer purement et simplement les nombreux avis défavorables, dont certains très étayés et démonstratifs. Mais bon, ils avaient tout pouvoir non ?

Ont-ils compris la gravité de ce qui est en jeu ?

Une fois de plus le rendu fallacieux de cet avis conforte l'idée détestable qu'en matière de nucléaire, une enquête publique ne sert à rien, côté démocratie. Sauf à avaliser des conclusions toutes prêtes. C'est dire si la responsabilité des commissaires enquêteurs est lourde : la démarche était truquée par avance. Ont-ils bien saisi la gravité du moment qui engage l'avenir du territoire, du pays et des nombreuses générations à venir ?

« Sur le plan purement comptable, si l'on prend en compte les pétitions, le public est majoritairement opposé au projet, admettent les commissaires enquêteurs.



Et deux décrets scélérats au service du nucléaire

Si les deux décrets DUP (Déclaration d'utilité publique) et OIN (Opération d'intérêt national) ont été signés en tout début d'été, pour autant, ne nous laissons pas abattre. L'Andra est dans l'incapacité d'apporter des réponses claires aux principales inconnues technologiques de Cigéo ; l'Etat et EDF ne peuvent apporter des garanties financières sur le long terme. Les associations d'opposition vont déposer des recours juridiques.

Juillet 2022, le discours de politique générale de la Première ministre, Elisabeth Borne, sentait l'affolement financier, avec EDF dans le rouge et des centrales nucléaires potentiellement prêtes à lâcher, criblées de fissures et de corrosion. Le retour annoncé à la maison (ou renationalisation) pour l'ex-fleur national atomique a pour seul objectif de faciliter le projet, insensé et inexplicable, de renouvellement du parc nucléaire.

Peu importe s'il induit des déchets dont on ne sait que faire et qui débordent de leurs piscines actuelles.

Peu importe si les générations de consommateurs à venir devront payer le prix des mensonges des adorateurs de l'atome. Peu importe si ce dramatique entêtement nous fait définitivement manquer le coche du cap des renouvelables, de la sobriété, du défi climatique... Dans la logique gouvernementale, l'annonce

de l'utilité publique de Cigéo était le corollaire de la relance du nucléaire. Son sort était scellé : comment annoncer la construction de nouveaux réacteurs sans pouvoir justifier de solution - de façade - aux déchets ?

Utilité publique sur une montagne de doutes majeurs

L'Etat tente d'accélérer l'implantation de Cigéo. Avec cette utilité publique, il a choisi d'accorder toute liberté à l'Andra, alors que l'agence repousse à plus tard toutes les réponses aux questions et doutes largement exprimés en 2021. Une démarche que dénoncent de nombreuses associations et ONG. A savoir aussi que l'Opération d'intérêt national également décrétée permettrait de déroger à certaines règles d'urbanisme en donnant tous les pouvoirs à l'Etat au détriment des collectivités locales et de leurs projets futurs.

Le gouvernement balaye nos courriers, sa seule réponse est la publication du décret

Afin d'alerter le gouvernement sur l'indigence du dossier de l'Andra et sur l'irresponsabilité de celui ou celle qui signerait le décret, un courrier a été envoyé à Elisabeth Borne le 16 juin 2022. Nos associations insistaient sur l'ampleur des zones d'ombre et sur la nécessité de répondre à nos demandes avant que ne soit prononcée l'utilité publique du projet. Un courrier qui restera lettre morte. La seule et unique réponse apportée à nos inquiétudes est la signature des décrets. Depuis l'origine le projet Cigéo ne peut s'imposer que par la force, derrière une pluie de consultations illusoire... et un colossal mépris des populations. La mobilisation, forte de plusieurs décennies, continue et passera une fois de plus par la voie juridique.



Derrière l'utilité publique le projet d'étendre le stockage radioactif ?

Un rapport émanant du gouvernement, relatif aux projets annoncés de construction de nouveaux réacteurs EPR, a été publié en février 2022. Une lubie concoctée au sommet de la présidence, sans aucune once de débat démocratique... Le territoire de Bure y est pressenti pour accueillir une extension de Cigéo, rien que ça. Rien n'empêcherait le futur centre d'accueillir les déchets de ces EPR.

Toujours plus de risques

Cela impliquerait « un allongement de la durée de vie de l'installation, une augmentation de l'emprise du stockage et un impact radiologique supplémentaire ». Eh bien voyons, tant qu'à contaminer et condamner tout un bassin de vie et ses habitants.e.s, pris en otage, restons-y ?

Ouvrir les yeux et vite

Alors même que l'Andra n'a toujours pas prouvé la faisabilité de la première tranche de Cigéo, tant technologique que financière, un plan d'extension serait déjà à prévoir et budgétiser. Il est plus que temps que l'ensemble des communes et des collectivités meusiennes, haut-marnaises, voire vosgiennes concernées ouvrent enfin les yeux sur une scandaleuse politique du fait accompli et sur le destin peu enviable que leur impose un gouvernement sans état d'âme !

Stockage : l'Andra pousse déjà les murs et on ne nous dit rien ?

Quel est le « vrai » projet Cigéo au juste ?

Celui qui devait accueillir les déchets bitumés inflammables en début d'exploitation mais finalement doit revoir sa copie et ses plans à ce sujet ?

Celui qui pourrait accueillir les combustibles usés, liés à la poursuite ou non du retraitement ou encore les déchets issus du nouveau parc nucléaire fantasmé par le président Macron ?

Architecture et techniques changent donc au gré d'une politique volatile. La question qui tue : sur quel Cigéo la DUP puis la demande de création (DAC) portent-elles au juste. Les constats suivants devraient tout de même alerter les instances locales non ?

De 15 à 30 km²

Dans le dossier Andra/ débat public 2013, la surface occupée par les ouvrages souterrains de Cigéo mesurait 15 km². Aujourd'hui, sans justification particulière, le dossier de demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) considère que l'entièreté des 30 km² de la zone d'investigation pour la reconnaissance approfondie (ZIRA) est concernée.

Entre 2013 et 2021, sans aucune justification, les surfaces expropriables ont donc doublé. Comme l'Andra le démontre dans son plan directeur d'exploitation de 2016, la surface mise en réserve est celle qui serait nécessaire pour enfouir les combustibles usés pourtant encore considérés comme des matières valorisables et donc non inclus dans l'inventaire des déchets de Cigéo. Ces combustibles usés contiennent du plutonium et sont extrêmement radiotoxiques.

Inquiétante inflation de Cigéo

En parallèle, on constate que le projet enfle de toutes parts :
- Dans le dossier débat public 2013, les installations de surface occupaient 310 ha. C'est 665 ha qui sont concernés désormais dans la DUP, sans aucune justification.

- Autre curiosité : la surface des bassins du système de gestion des eaux a été multipliée par six depuis 2014, passant de 23 000 m² à 140 000 m² sans explication.

Un autre projet

Un stockage qui inclurait les combustibles usés serait un tout autre projet impliquant au moins un doublement de l'ensemble des ouvrages, des déchets enfouis, des transports, des risques et des impacts. La population n'a jamais été consultée sur ce projet. La moitié des expropriations qui seraient autorisées par la DUP concernent donc un dessein qui n'a, pour l'heure, aucune existence officielle, déclarée et concrète.

Les coûts mentionnés dans le dossier DUP ne couvriraient même pas le cinquième des investissements nécessaires.

Un PDT ou Projet de développement ou de nucléarisation forcée de territoire ?

Meuse et Haute-Marne, un nouvel Eldorado ? La réalité est toute autre. Contaminations, militarisation et désertification étaient au fond du paquet cadeau Cigéo/Bure, et ça, trop peu d'élus le reconnaissent.

Le Conseil départemental de la Meuse a signé début avril 2022 une motion pour interpeller l'Etat. Sa grande crainte : que les contribuables paient - en partie - le développement des lourdes infrastructures préalables au fonctionnement de Cigéo. L'Etat, via la préfecture, a fait miroiter les avantages - grossiers - de la mutualisation des équipements liés à Cigéo pour la population au travers du PDT. Comprendre, le renforcement des routes ou la rénovation de la voie ferrée pourrait servir aux camions et trains de déchets radioactifs mais aussi au transport de marchandises et d'une population vouée à côtoyer l'atome. Les départements, piégés, devraient aussi mettre la main à la poche et payer, et c'est bien ce qui les inquiète. Peur de voir les habitants se révolter ? Le Conseil départemental, qui a toujours vanté à la capitale la docilité (supposée) des habitants, commence à déchanter. Il prévient : « L'acceptation par les élus et les habitants se trouve, à ce

jour, ternie par plusieurs facteurs techniques et financiers inhérents à l'avancement du projet. »

Cigéo versus « pognon » uniquement, rien sur les risques en tout genre, sanitaires, socio-économiques, etc. qui menacent les habitant.e.s, et sur lesquels ces élus devraient plutôt se mobiliser.

Nucléarisation, un cap forcé

De nombreux élus de Meuse et Haute-Marne ont fait le constat. Le laboratoire de Bure n'a pas provoqué la débauche de création d'emplois annoncée. Les seules entreprises qui se sont installées ces dernières années - ou en projet - sont toutes liées à la filière nucléaire : archivage EDF, base de maintenance des centrales nucléaires, plate-forme de transports nucléaires, laverie de linges contaminés, etc. Plus que le développement local, c'est bien la nucléarisation insidieuse de tout le territoire qui a été amorcée, au service seul de l'entreprise dangereuse et polluante du nucléaire. Un avenir décidé en haut-lieu, unilatéralement, sans jamais avoir laissé le choix à une population désinformée et piégée.

On essaie déjà de planquer Cigéo ?

Un constat en tout cas, le laboratoire de recherche de l'Andra n'a pas provoqué un afflux de population, pire, la baisse démographique est actée. Dans un effort pittoresque de relance de

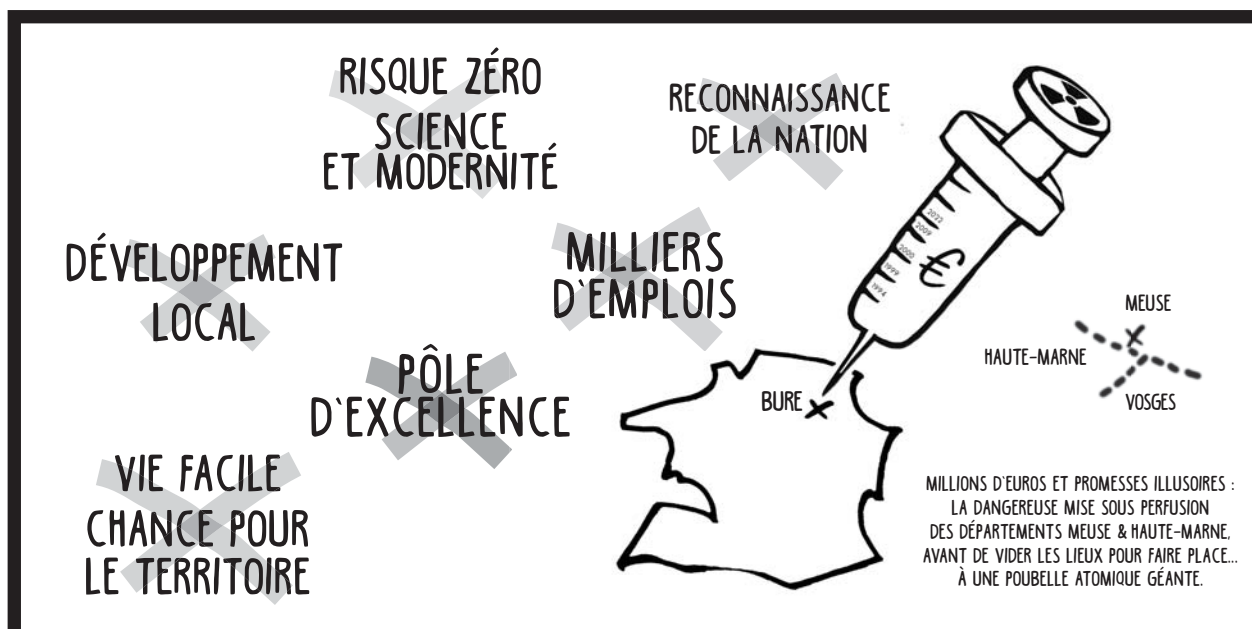
l'attractivité, le département de la Meuse a lancé début 2022 une grande campagne pour attirer de nouveaux habitants. L'agence *Meuse attractivité* a concocté une offre clé en main intitulée « *Bienvenue en Meuse* » : emploi, loisirs, patrimoine et immobilier. Selon la presse locale, en avril 2022, 400 personnes se sont inscrites pour une immersion peu commune. Visite de Verdun et Bar-le-Duc côté commodités et patrimoine, balade au Vent des Forêts, petit tour par une ferme pédagogique, découverte des vigneronnes des Côtes de Meuse et des producteurs de mirabelles, c'est bien la version séduisante qui a été présentée aux visiteurs. Les participants ont exprimé leur satisfaction en concluant : *Venez vivre en Meuse !* Une personne qui pourrait quitter Paris est charmée par un cadre de vie plus sain, une autre se sent paisible et joyeuse et dit se projeter dans ce joli département.

Une omission de taille : Cigéo. Qui les a prévenus de la monstruosité du complexe industriel nucléaire sans équivalent qui se prépare dans ce cadre idyllique ?

Désertification, anxiété et dévalorisation de l'image et de l'immobilier sont pourtant le corollaire du gigantesque dépôt atomique imposé en Meuse/ Haute-Marne. Et si on arrêta de se mentir et de tenter de repeindre en rose ce projet aussi hors-norme que funeste ?

Nuisances et mise en bouche : Des travaux préparatoires impactants sont prévus, alors que nul ne sait si Cigéo sera autorisé un jour : déforestation, mise à nu et artificialisation des terres agricoles et forestières pour les zones de surface de Cigéo, bétonisation des sols ; installation d'un transformateur électrique (capacité 400 000 V) ; remise en fonctionnement de voies ferrées et construction d'une nouvelle portion de Gondrecourt à Saudron, déviation de routes départementales ; consommation d'une quantité très importante d'eau pour les travaux, nécessitant de pomper celle-ci à 20 km à la ronde - certaines communes autour de Cigéo pourraient-elles être amenées à manquer d'eau ? ; circulation incessante de nombreux poids lourds et engins de chantier, bruits, poussières, pollution, accidents...

Afin de préparer le territoire à l'arrivée du phénoménal chantier, encore pas autorisé, de nombreuses concertations - assez peu fréquentées - sur tous ces travaux connexes à venir ont été organisées. Comme si Cigéo était déjà décidé. De quoi en retirer l'impression très désagréable que ce projet n'est jamais débattu, juste imposé.



Le projet de développement de territoire (PDT) destiné à accompagner le projet Cigéo a été signé en 2019.

Enveloppe : 477 millions €.

Il réunit région, départements de la Meuse et de la Haute-Marne ainsi que les groupements d'intérêt public (GIP) mais aussi des opérateurs de la filière nucléaire (Andra, EDF, Orano). Il comprend plusieurs axes.

Le premier est consacré à la création des meilleures conditions d'accueil au... projet Cigéo, tout simplement. Deux autres axes concernent l'attractivité des deux départements. Déjà besoin de redorer l'image de marque ? Tiens donc.

Barrez-vous !

Près d'un milliard d'euros ont déjà été déversés depuis 1994, censés apporter bonheur économique et prospérité inespérée au territoire, sacrifié en haut lieu pour y installer un stockage géologique radioactif très contesté.

Enfin une alerte sur l'impact sanitaire

Or contre toute attente, début 2021, dans son avis rendu sur l'étude d'impact de Cigéo, l'Autorité environnementale recommandait de limiter la démographie autour de Bure. En cause principalement, le risque d'exposition à la radioactivité de la population à court et long terme. C'est bien la première fois que le préjudice sanitaire est publiquement et officiellement reconnu. Ainsi dit-elle

que : « Compte tenu de la nature du projet et des incertitudes qui pèsent sur les risques à long terme, il serait rationnel, en application du principe de précaution, de chercher à limiter durablement la population exposée (...) ».

Quid du « PDT » ?

Elle demande de justifier, au regard du nécessaire contrôle de la société sur le stockage à long terme, le projet de développement du territoire, le fameux PDT, qui en l'état actuel augmente le niveau d'enjeu face au risque d'exposition à la radioactivité. On est bien loin du projet mirifique et sécurisé soigneusement entretenu par préfecture, Andra et par certains élus. Un avis important, mais non contraignant, hélas. Auprès de qui a-t-il

Ce ne sont pas les opposant.e.s mais l'Autorité environnementale (Ae) qui le dit

trouvé écho ? Ni la ministre de la Transition écologique, ni le gouvernement ne semblent le prendre en compte et c'est terriblement irresponsable.

Et toujours pas de réponses

À signaler que le reste du rapport de l'Ae a mis en exergue une foule d'inconnues d'ordre technologique et éthique, ce qui n'a pas perturbé l'Andra. En question, le manque de données sur la sûreté par exemple. L'agence s'est contentée de repousser à plus tard les réponses. Elle dit vouloir s'exprimer lorsqu'elle aura acquis l'autorisation de construire Cigéo et qu'elle aura le champ et les mains libres. Un peu facile non ?

Début 2021, l'Autorité environnementale recommandait « de limiter la démographie autour de Bure. En cause principalement, le risque d'exposition à la radioactivité de la population à court et à long terme. »



Des gendarmes, beaucoup de gendarmes

Parmi les projets connexes à Cigéo, il faut compter la « sécurisation » des lieux, créatrice d'emplois, elle ? Une toute nouvelle et coûteuse gendarmerie est en cours de réalisation à Gondrecourt-le-Château, non loin de Bure. à noter encore, la création de bâtiments au sein des locaux de l'Andra pour y fixer la présence de 80 policiers à demeure pour les décennies à venir. Coût de l'opération : 10 millions d'euros. Soit 125 000 euros par policier pour bunkeriser les lieux et les villages. Et museler toute velléité de résistance au projet Cigéo ?

Rappelons que le gouvernement a amplifié ces dernières années sa politique de surveillance et de contrôles intrusifs aux limites du supportable pour les habitants. La présence policière est omniprésente au quotidien, histoire d'imprimer les esprits et ridiculement décuplée lors de chaque manifestation d'une contestation qui, à ce que l'on sache, n'est pas interdite dans ce pays.

Inquiétudes locales

DUP et OIN sont des dispositifs qui vont restreindre fortement la liberté d'entreprendre et de développer quoi que ce soit sur la zone de 3695 hectares concernée par Cigéo. De quoi inquiéter très sérieusement habitants, paysans et élus locaux. Les consultations opérées début 2021, dans le cadre de l'utilité publique de Cigéo, dans les communes et les collectivités ont fait remonter de multiples réserves et pour certaines des avis négatifs sans appel.

Bure, Mandres et Ribeaucourt, trois villages directement concernés ont exprimé un avis défavorable. Ce qui n'a pas ému la commission d'enquête, semble-t-il. La commune de Bure déplorait qu'aucune étude sérieuse ne démontre clairement l'absence de risques sanitaires sur la population et concluait :

« Le conseil municipal sait que des réponses à toutes ces questions lui seront fournies mais qu'elles ne suffiront pas à rassurer la population, c'est pourquoi il maintiendra cet avis négatif. De plus, il est persuadé que le village de Bure mourra écrasé par le rouleau compresseur qu'est l'Andra. »

Cigéo/Bure, l'alibi du nucléaire : le dossier sous ultra-haute surveillance

Les moyens alloués à la répression qui encadre le mouvement d'opposition à Cigéo sont exceptionnels, révélateurs de l'enjeu hors du commun qui se joue à Bure.

C'est là que se décide aussi l'avenir d'une filière industrielle qui cherche à jouer les prolongations en projetant la construction - invraisemblable - de nouveaux réacteurs. Même si elle n'y croit pas une seconde et si elle n'arrive pas à le prouver, elle ne reculera devant rien pour affirmer que les déchets à haute et moyenne activité à vie longue sont gérables à... Bure.

Le QUIZZ de l'été

1 . Le « laboratoire » de Bure c'est

- A - un grand trou dans le sous-sol de Meuse
- B - le terrain d'expérimentation de l'Andra
- C - une belle arnaque sociétale

2 . Cigéo c'est :

- A - une mine d'or
- B - un projet industriel à très très hauts risques
- C - des promesses illusoires d'emplois à gogo

3 . Le GIP (groupement d'intérêt public) c'est :

- A - une cagnotte abondée par EDF, CEA, ORANO et cie
- B - un dispositif mortel et addictif pour le territoire
- C - un outil pour acheter le silence local

4 . La « réversibilité » de Cigéo c'est :

- A - un piège à cons
- B - un concept destiné à tromper la population
- C - une idée totalement inapplicable

4 . Les débats publics sur Cigéo sont :

- A - une illusion démocratique
- B - une belle arnaque
- C - un rendez-vous régulièrement contesté et chahuté

5 . La ressource géothermique de Bure, c'est :

- A - un trésor énergétique à explorer sous Bure
- B - un facteur rédhitoire empêchant le stockage
- C - un potentiel nié, objet de trucages par l'Andra

6 . Les risques de l'enfouissement à Bure sont :

- A - risques d'explosion et incendie sous terre
- B - raréfaction et contamination de la ressource en eau
- C - une vue de l'esprit

7 . L'argile de Bure, c'est :

- A - un matériau magique, totalement imperméable
- B - une roche friable et non stable
- C - incompatible avec un stockage nucléaire

8 . Le futur de Meuse/Haute-Marne passe par :

- A - une économie axée sur les ressources naturelles
- B - un patrimoine et une nature relativement préservés
- C - une mutation totale au profit du nucléaire

SOLUTION : sauf 2-A, 6-C, 7-A, 8-C, toutes les réponses conviennent, bravo !

L'AVENIR
NE PASSERA
PAS PAR
CIGÉO !



Le méta-procès des opposant.e.s fait « pschitt »

L'opposition à Cigéo fait l'objet depuis plusieurs années d'une campagne de répression sans précédent, dénoncée par la LDH (Ligue des Droits de l'Homme).

En juin 2021, le chef d'accusation « d'association de malfaiteurs » et « bande organisée » a été abandonné lors du procès de sept prévenus.

Ce motif avait fourni le prétexte pour écouter, perquisitionner,

surveiller, contrôler, isoler et éloigner certaines personnes de la Meuse et de la Haute-Marne. Le parquet de Bar-le-Duc avait requis un an de prison ferme contre un des prévenus et des peines allant de 10 à 18 mois avec sursis contre les six autres.

Le tribunal correctionnel de Bar-le-Duc a rendu son jugement en septembre 2021. Ne reste que l'organisation d'une manifestation non déclarée en préfecture le 15 août 2017. Six prévenus sur sept ont été condamnés, dont deux à des peines de prison ferme. Ils ont fait appel.

La loi fait interdiction aux procureurs et juges d'instruction d'enquêter sur ces délits en recourant aux écoutes téléphoniques. C'est pourtant ce qu'il s'est passé sous couvert d'une « association de malfaiteurs » qui n'existait que dans l'esprit du procureur de la République et du magistrat instructeur. Affaire à suivre. C'est qui les malfaiteurs ?

BAMAS, le nucléaire banalisé ?

À Saint-Dizier, la **BASE de MAintenance Saint-Dizier (BAMAS)**, dédiée à l'entretien et la maintenance de l'outillage des centrales nucléaires françaises est entrée en fonction fin 2018. Non classée en INB, elle pose de sérieuses questions.

Elle a été gérée par CYCLIFE (filiale EDF) avant sa reprise par EDF le 01/10/2021. Elle fonctionne avec le simple statut d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), qui concerne aussi bien des déchetteries que des poulaillers industriels ou des fonderies. Or, au regard de la quantité de substances radioactives présentes sur le site, il apparaît que la BAMAS aurait dû relever du classement en Installation Nucléaire de Base (INB), beaucoup plus contraignant. Avant de déménager du site du Tricastin cette installation était d'ailleurs classée comme telle.

Pourtant, elle entretient les mêmes équipements et sa taille a depuis été multipliée par trois. Cette différence de classement n'est pas un simple détail administratif. Alors que les ICPE ne sont que rarement inspectées, faute de moyens, une INB fait l'objet d'une surveillance beaucoup plus poussée, avec des inspections régulières menées par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) sur les aspects environnementaux et de radioprotection.

De quoi déposer plainte, non ?

En février 2021, six associations ont déposé une plainte pour exploitation illégale d'une INB. En ne déclarant pas la BAMAS comme installation nucléaire, elles considèrent que l'exploitant est dans l'illégalité et qu'il contribue ainsi à banali-

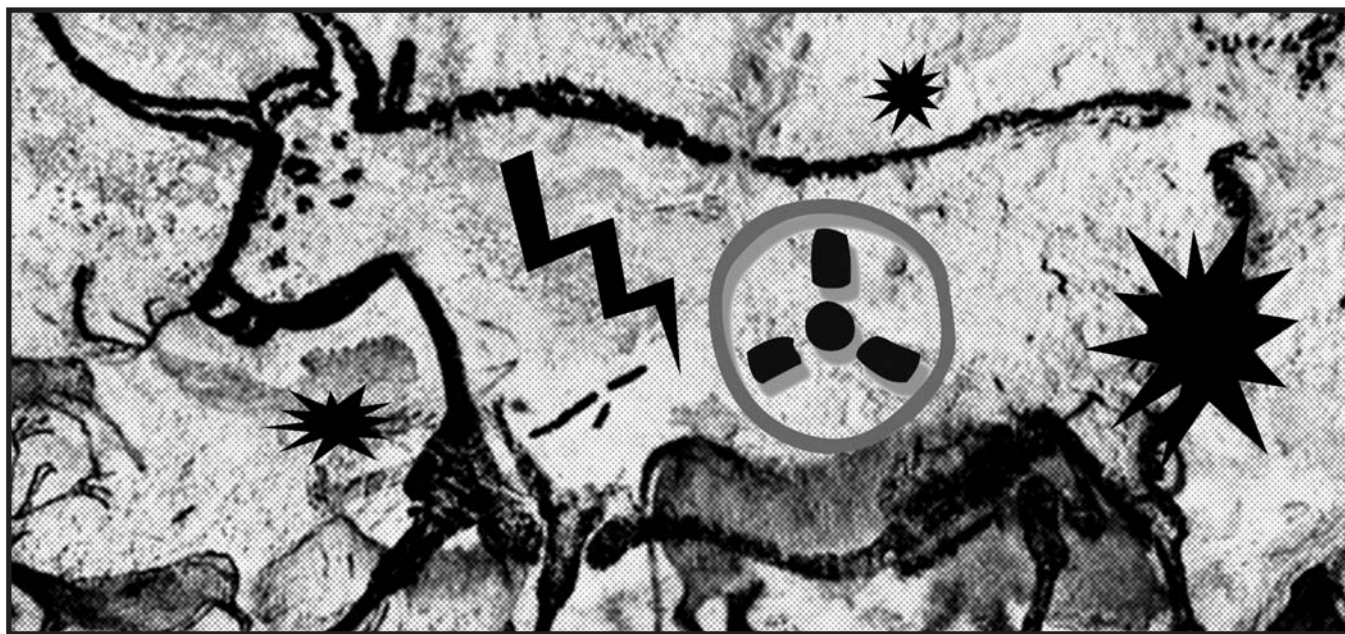
ser et à faire passer sous les radars des activités polluantes et dangereuses pour les riverains et les travailleurs. Pourtant, deux accidents sont déjà survenus sur le site. Bonne nouvelle : un Arrêté Préfectoral de Mise en Demeure a été publié le 14/03/2022 pour non-respect du contrôle continu des rejets atmosphériques.

Les satellites de Cigéo

La BAMAS fait partie des entreprises (chaudes) liées au nucléaire qui se sont installées en Meuse / Haute-Marne dès les années 2000. Les satellites d'un Cigéo qui, si il a le feu vert un jour, condamnerait définitivement la région à un avenir entièrement inféodé au nucléaire. Une destinée imposée et jamais discutée avec la population, principale concernée.

La mobilisation, ça paye

Bon à rappeler : plusieurs projets ont essuyé le refus catégorique d'habitant.e.s lucides et informés suffisamment tôt : enfouissement de déchets FAVL (faiblement radioactifs à vie longue) en 2008/2009 autour de Bure ; projet BISON d'implantation d'une base intermédiaire de traitement de déchets radioactifs à Gudmont-Villiers (52) ; projet UNITECH de laverie des linges rouges des centrales nucléaires à Suzannecourt/Joinville(52)... Mobilisation, expertise, information indépendantes, recours juridiques, ça paye, qu'on se le dise.



Mytho-mémoire en berne ?

L'Andra planche toujours sur la façon de faire durer la mémoire des sites de stockages radioactifs sur des millénaires et surtout, comment la transmettre.

Mission impossible non ? Pourtant l'agence continue à explorer diverses pistes, dont celle, privilégiée, de l'art. Face à l'impasse, ne nous démontons pas, cultivons créativité et surtout optimisme. Bluffant quand même, cette capacité à optimiser toutes les situations, même les plus désespérées...

L'Andra avoue un petit doute sur son site internet mais relativise : « Si les techniques classiques (langage, symboles et archives) permettent de communiquer la nature et la dangerosité des déchets stockés dans les centres de stockage gérés par l'Andra sur plusieurs siècles, conserver cette mémoire sur des millénaires s'avère plus indécise. » C'est pourquoi elle s'est rapprochée du Centre National du Graphisme de Chaumont, le Signe, pour « bénéficier des recherches et savoir-faire de designers, linguistes et artistes, et comprendre les ressorts qui permettent aux informations de traverser les âges. »

Une résidence artistique « Prospectives graphiques » a démarré au Signe en mars 2022. La designer graphique Juliette Nier explore pendant cinq mois les outils graphiques pour mettre en place un parcours d'apprentissage et expliquer la présence de déchets radioactifs. Elle explique sa démarche : « Je vais commencer par rédiger un court récit qui expose pourquoi on envisage de stocker ces déchets en profondeur, mais aussi comment et pourquoi ils ont été produits en tout premier lieu. Ensuite, je travaillerai à une mise en images de ce récit, de cette trame, sur le même principe que ce que j'ai déjà pu faire avant, mais en créant ici des images qui se comprennent sans récit oral. Quoique le propre d'une mythologie soit justement d'allier récit et images pour traverser le temps ! ». Une mythologie des temps modernes à bricoler, la mythologie burienne, mais avec quelles figures, quels rituels, quels objets et le tout sans parole ? Le boulot !

Intéressant, certes, mais si on compte sur la seule mythologie pour signaler l'effroyable masse de radioactivité abandonnée par notre génération dans le sous-sol de Bure, alors autant ne pas l'enfouir ? Les hommes qui ont peint la grotte de Lascaux il y a 20.000 ans n'y ont laissé que des témoignages, aux multiples interprétations, de leur mode de vie, mais pas de quoi faire exploser une partie de la planète. Lourde tâche, avis aux designers.



Les abeilles de l'Andra

« SECRETS D'ABEILLES, une exposition à butiner en 2022 au Centre de Meuse/ Haute-Marne de l'Andra » : les communicants de l'agence ont encore frappé fort...

L'Andra ne recule décidément devant rien, en mettant à l'honneur « *Les abeilles, des enquêtrices au service de l'environnement* ».

Un sujet qui ne manque pas de piquant quand on sait que le projet Cigéo comptera parmi les installations les plus destructrices de la biodiversité et de l'environnement qui soit. Pas besoin d'envoyer les abeilles enquêter, les impacts irréversibles du complexe industriel sont déjà identifiés et effrayants. Une précédente exposition avait pour thème la forêt, alors que l'agence commençait à déforester le Bois Lejus. Sacrée Andra.

Les gros doutes de la commission nationale du débat public

Les deux débats publics relatifs à Cigéo ont été des échecs démocratiques.

La Commission nationale du débat public (CNDP), exprime ainsi son désarroi début 2022 au travers de son excellente analyse « *Nucléaire : les enseignements de 17 ans de débats publics et concertations* ». Extrait.

« Depuis 17 ans, la Commission nationale du débat public a organisé onze débats publics et concertations rassemblant les personnes les plus favorables et les plus opposées à l'énergie nucléaire. Elle note que cette question est l'une des plus clivantes et conflictuelles. Tous les débats publics et concertations ont été l'occasion de manifestations, de perturbations, ou de contre-débats et de boycotts. Cette conflictualité, qui est légitime dans une démocratie, ne s'est transformée en violence que lorsque les opposants ont eu le sentiment, fondé ou non, que les décisions étaient déjà prises et que le débat n'avait donc plus de raison d'être (...) ». Pour finir, elle déplore le manque de lien récurrent dans les débats entre les déchets nucléaires et leur source. Une analyse complète à lire et à recommander...

Le nucléaire « vert » qui pique

Au cours d'un vote très serré début juillet 2022, le Parlement européen ne s'est pas opposé à la classification de la production d'électricité à partir d'énergie nucléaire et de gaz comme relevant d'« énergies vertes de transition », présentée par la Commission. La taxonomie entrera en vigueur en 2023 si le Conseil de l'Union n'impose pas son veto. Les investissements privés dans le gaz et l'énergie nucléaire bénéficieraient ainsi d'un label « vert », jusqu'alors réservé aux énergies renouvelables. Un comble.

Au Parlement européen, Bas Eickhout, député écologiste néerlandais, a accusé le projet de servir les intérêts de quelques pays, dont la France. Selon lui, « c'est un pur jeu politique de la France » car les « critères sont écrits par la France pour la France ».

La ministre de la transition énergétique française, Agnès Pannier-Runacher, publiait une tribune la veille du vote aux côtés des ministres de l'Énergie de neuf pays européens afin de défendre l'inclusion du nucléaire dans la taxonomie. Bravo la France : même en pleine déroute industrielle et financière, son lobby du nucléaire ne désarme pas et a fait le forcing. En effet, il faudra beaucoup de sous (européens ?) pour éponger la dette actuelle, rafistoler son parc de centrales en fin de vie, creuser des Cigéo et relancer une nouvelle folie : un second programme nucléaire !

Palme de la mauvaise foi et lobbying sournois



Jean-Marc Jancovici, ingénieur et président du Think tank *The Shift Project*, est un très ardent défenseur du nucléaire passé et à venir. Il ne ménage pas ses efforts pour le clamer partout (publications, BD, site internet, médias, plateaux télévisés, etc.) Et les déchets, il en fait quoi ? Hop hop hop, pas un gros problème à son sens. Ainsi affirme-t-il :

« Hélas, toute activité humaine engendre des déchets, et bon nombre d'entre eux sont produits en telles quantités qu'ils posent plus de problèmes que ceux du nucléaire civil. (...) A tout prendre, qu'est-ce qui est préférable : avoir des déchets solides (nucléaires), que l'on peut mettre dans une poubelle (la Hague ou Bure) et surveiller, ou avoir un déchet gazeux (le CO2), qui, dès qu'il part dans l'atmosphère, échappe à tout contrôle, et est susceptible d'engendrer des conséquences globales et irréversibles sur des milliers d'années ? (Donc un stress alimentaire croissant qui tuera bien plus de monde que quelques déchets nucléaires)... » (Extraits jancovici.com)

En plus des petits fours aux réceptions avec le gratin de l'industrie politique, ça rapporte combien de diffuser des inepties pareilles ?

Cigéo, éternelles questions et risque XXL !

A ce jour, aucun déchet radioactif à Bure. L'Andra prétend déposer une demande d'autorisation de création (DAC) de Cigéo fin 2022, qui serait mise en instruction de 3 à 5 ans. Mais la masse d'inconnues identifiées depuis des années ne peut être résolue en quelques mois. De quoi sera fait ce dossier ? L'Etat fermera-t-il les yeux sur tous ces doutes, pour donner un feu vert en toute connaissance de cause ? Il est encore temps de réorienter le cap !



DE L'ATOME DANS NOS CAMPAGNES ? MAIS NON !

Une cocotte-minute sous les pieds ?

Si ça flambe ou si ça explose, on ferait quoi ? Grosse question et toujours pas l'ombre d'une réponse crédible : l'Andra remet tout à plus tard, quand elle aura le feu vert pour Cigéo.

De fortes incertitudes demeurent sur le comportement des colis de déchets MAVL bitumés, potentiellement inflammables, (1/4 des déchets destinés à Cigéo), pouvant provoquer un incendie souterrain qui serait ingérable en milieu confiné profond.

Certains colis de déchets émettent une production continue d'hydrogène, nécessitant une ventilation permanente. En cas de dépassement de plus de 4% d'hydrogène dans tout espace qui ne serait pas correctement ventilé (alvéole, galerie, hotte), le risque d'explosion est réel. Qui peut garantir l'absence d'une panne de ventilation pendant plus de 100 ans ?

Ces sujets majeurs sont identifiés depuis des années et demeurent sans solution. Il faut stopper tout avant qu'il ne soit trop tard.

PERTE DE MÉMOIRE

Cigéo concentrerait à 500 m sous terre un effroyable potentiel : plus de 99% de la radioactivité résultant des activités nucléaires.

On le sait déjà, malgré le flou qu'entretient l'Andra, l'homme ne pourra jamais transmettre la mémoire du site au futur.

Le fait que l'Andra ait volontairement escamoté la présence d'une ressource géothermique sous Bure est un facteur aggravant du problème. Et si nos arrière-arrière petits enfants, à la recherche de chaleur et d'eau chaude vont fouiller dedans, il se passe quoi ?

TRANSPORTS

Cigéo pourrait nécessiter un à deux convois d'une dizaine de colis de déchets radioactifs par semaine pendant un siècle.

Ce trafic inédit constituerait une sérieuse menace car il exposerait journallement la population française à la radioactivité, malgré la prétendue étanchéité des emballages, sans compter les risques d'accident, de chute, de collision... Les déchets voyageraient sur les mêmes voies qu'empruntent les usagers et passeraient dans les mêmes gares, invraisemblable !

COUP DE CHAUD

Forte chaleur dégagée par certains déchets (Haute Activité), corrosion chimique des colis, intrusions d'eau, déformation des galeries et des alvéoles à long terme, comment le prétendu « coffre-fort géologique » résisterait-il ?

Fichus Atomes

Impossible de garantir que la radioactivité restera sagement sous terre pendant des millénaires. Elle s'échappera un jour suite à la corrosion des colis, via les fractures de la roche, l'eau, un séisme. C'est d'ailleurs le but poursuivi et annoncé : la retenir le plus longtemps possible avant qu'elle ne remonte à la surface, pas la neutraliser.

De l'air !

Selon l'Andra, des émanations de gaz radioactifs seraient ventilées des galeries avant d'être dispersées et diluées dans l'air. Qu'allons-nous respirer ?

ARGILE DE BURE

Erreur de casting ? La couche géologique du Callovo-Oxfordien n'est pas faite d'argile homogène mais plutôt de calcaire marneux, plus perméable et plus fissuré. L'eau pourrait s'écouler et poser des problèmes graves dans le stockage. Sera-t-elle le cauchemar de Cigéo et le principal vecteur de dispersion des éléments radioactifs ? De quoi remettre le choix du sous-sol de Bure en question, avant d'engager l'avenir sur plusieurs millénaires. Qui s'y colle ?

ALERTE sur l'EAU

Le chantier Cigéo nécessiterait d'énormes quantités d'eau, au détriment de la ressource locale et de sa distribution.

De plus, des volumes massifs d'eau (potentiellement contaminée) pompés et remontés des galeries seraient stockés dans des bassins puis rejetés dans les cours d'eau locaux tels Orge, Bureau, Ormançon, Saulx, Ornain...

À ce stade d'avancement du projet Cigéo, le manque de données pour anticiper les impacts sur la ressource en eau et les rivières est difficilement justifiable. Peur d'annoncer la réalité ?

Réversibilité, mon œil

La réversibilité est un gros leurre. L'Andra ne prévoit la récupération des colis de déchets stockés que pendant la phase de remplissage, sans en faire pour autant la démonstration. Après fermeture des galeries, aucun retour en arrière n'est possible. L'autorisation de Cigéo impliquerait l'abandon définitif de ces colis hautement dangereux, quels qu'en soient les risques à l'avenir. Un terrible saut dans l'inconnu !

1987	1991	1994	1999	2000	2005	2006	2008 2009	2013	2015	2016	2018	2021	2022 ?	2025/30 ?
Début des tentatives pour enfouir Très forte opposition Echec des CEA/Andra	Moratoire & Loi Bataille 31/12/1991	Nouvelles recherches sur 4 sites Nouvelles mobilisations Seul Bure reste en lice au final	Décret "Labo" à BURE (argile)	Nouvelles recherches sur 15 sites "Labo" (granit) Grosse mobilisation > Echec de la mission granite	Débat public sur la gestion des déchets nucléaires	Nouvelle Loi qui entérine le stockage souterrain sur le seul site de Bure	Echec des recherches de nouveaux sites d'enfouissement des déchets FAVL suite à mobilisations	Débat public sur Cigéo boycotté par les opposants	Début de travaux "préparatoires" avant toute autorisation !	Loi Réversibilité Début de l'occupation du Bois Lejuc par les opposants	Expulsion du Bois Lejuc et forte répression Avis de l'ASN sur le Dossier d'options de sûreté	Etude d'impact Demande d'Utilité publique Enquête publique	Décrets DUP et OIN Dépôt de la DAC (demande autorisation de création) ? > 3 à 5 ans d'instruction	Phase pilote ? Arrivée des premiers déchets nucléaires ? L'avenir le dira